

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 22 septembre 2025

Date de la convocation :

11/09/2025

Date affichage : 11/09/2025

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE_2025_56

vingt-deux septembre deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Dominique FROMENTEZE, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Céline SER

Représentés:

Excusés:

Absents: Aurore COUDERC, Jean-Louis RIGOUSTE

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : BUDGET SCE ASSAINISSEMENT LAVERGNE - ADMISSION EN NON VALEUR TITRES DE RECETTE - EFFACEMENT DETTES REDEVABLES POUR UN MONTANT DE 431,23 E

Sur proposition de Madame la Trésorière par courriers explicatifs du 06/06/2025, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes - effacement de dettes :

- Particulier 2022 - T 198 - article 70611-motif surendettement - effacement dette - montant : 39,98 €
- Particulier 2023 - T 66 - article 70611-motif surendettement - effacement dette - montant : 81,40 €
- Particulier 2023 - T 66 - article 706121-motif surendettement - effacement dette - montant : 3,58 €
- Particulier 2023 - T 66 - article 70611-motif surendettement - effacement dette - montant : 15,44 €
- Particulier 2023 - T 323 - article 70611-motif surendettement - effacement dette - montant : 81,40 €
- Particulier 2023 - T 323 - article 706121-motif surendettement - effacement dette - montant : 1,65 €
- Particulier 2023 - T 323 - article 70611-motif surendettement - effacement dette - montant : 7,13 €
- Particulier 2024 - T 68 - article 70611-motif surendettement - effacement dette - montant : 88,55 €
- Particulier 2024 - T 68 - article 706121-motif surendettement - effacement dette - montant : 1,38 €
- Particulier 2024 - T 206 - article 70611-motif surendettement - effacement dette - montant : 105,49 €
- Particulier 2024 - T 206 - article 706121-motif surendettement - effacement dette - montant : 5,23 €
Total : 431,23 €

- **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **431,23 €**
- **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours du BP SCE ASSAINISSEMENT 2025 - **article 6542 - créances éteintes.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,
Didier BES

Le secrétaire de séance,
Manon BENNE

